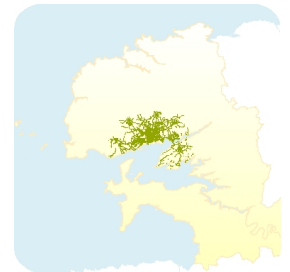


Circulation et stationnement - Lignes

Donnée mise à jour en

Domaine	Mobilité / Déplacement / Transports
Lot de données	Règlementation permanente de circulation et de stationnement
Description	Symboles linéaires uniquement (stationnement, limitation de vitesse...) Cartographie du contenu des arrêtés municipaux de circulation et du stationnement. Cette cartographie est mise à jour régulièrement d'après les arrêtés permanents pris par les maires. Les arrêtés temporaires n'y figurent pas. Seules les voies communautaires sont couvertes
Thème ISO	18. Transports
Thème INSPIRE	I.07 - Réseaux de transport

Territoire couvert



Champ / Légende SYMBOLOGIE

Origine de la donnée

Organisme Producteur	Brest métropole
Service	Déplacement
Gestionnaire	Jean-Yves LE RU
Tél	02 98 33 51 19
email	jean-yves.le-ru@brest-metropole.fr

Mise à jour

Fréquence	continue
Modalité - Convention	

Conditions de diffusion La collectivité possède **la pleine propriété**

Restriction d'utilisation

Mention légale

Accès

Internet	Oui
Intranet	Oui

Services Web



Ident 1718002

Services Web ArcGis



* clic droit sur l'image pour copier le lien

Informations techniques

		Format	Classe d'entités ArcSDE
Données	DEP_ARR_CIRC_STAT_L_V		
Système de coordonnées	RGF 1993/Lambert-93(EPSSG:2154)	Type d'entités	lignes
Echelle de référence	1:2000 - métrique	Nombre d'entités	6231
Précision en Z		Volume fichiers(Ko)	

Mots clés

Règlementation permanente de la circulation et du stationnement - lignes,mobilité,déplacement,transports,ARRETE,PRIORITE,STATIONNEMENT,

Données associées

DEP_ARR_CIRC_STAT_P_V : les points
DEP_ARR_CIRC_STAT_S_V : les surfaces
DEP_ARR_CIRC : le listing complet des arrêtés
DEP_ARR_CIRC_TypArr: l'inventaire des règles de stationnement et de circulation

Evolution / Historique

2004- 2006 cartographie du stock d'arrêtés en vigueur
Nov 2017 Fiabilisation SIGEO

Informations Archivage

Fréquence 5 an(s)

Date de l'archivage précédent

Contenu de la donnée

Champ	Alias	Description	Type
NOARR	NOARR	numéro de l'arrêt	car. 10
TYPEARR	TYPEARR	type de réglementation	car. 10

Valeurs 38

Signification

IND_BUS	Arrêt de bus
IND_RPA	Route pour automobiles
IND_ZPI	Zone à priorité piétonne
INT_B11	Limitation Largeur
INT_B12	Limitation Hauteur
INT_B13	Limitation Poids
INT_B14	Limitation Vitesse
INT_B19	Autre interdiction
INT_B3A	Interdiction de dépasser pour les poids lourds > 3,5 T
INT_B7A	Interdit aux véhicules à moteur sauf cyclos
INT_B7B	Interdit à tous véhicules à moteur
INT_B9A	Interdit aux piétons
INT_B9B	Interdit aux cycles
INT_B9F	Interdit aux transports en commun
INT_B9G	Interdit aux cyclomoteurs
INT_C19	
INT_CI1	Sens interdit / Sens unique
INT_CI2	Interdit dans les 2 sens
INT_DAN	Interdiction aux véhicules avec matières dangereuses
INT_ESS	Limitation de poids par essieu
INT_LON	Limitation de longueur
INT_TRM	Interdit aux transports de marchandises
INT_VDB	Interdit de dépasser
OBL_B25	Vitesse minimale obligatoire
OBL_B27	Voie réservée aux bus et véhicules spéciaux
OBL_B27B	Voie réservée tramway

OBL_BAN		Piste / Bande / Trottoir cyclable	
OBL_CHE		Chemin piéton obligatoire	
OBL_CON		Contournement obligatoire	
OBL_DIR		Direction obligatoire	
STA_AUT		Stationnement autorisé	
STA_AXE		Stationnement autorisé dans l'axe de voie	
STA_B6D		Arrêt interdit	
STA_BIL		Stationnement bilatéral	
STA_GEN		Stationnement gênant	
STA_INT		Stationnement interdit	
STA_POI		Stationnement interdit aux poids-lourds	
STA_UNI		Stationnement unilatéral	
IDRUE2	IDRUE2	code rue 2 (cas des carrefours)	car. 9
VELO	VELO	tronçon autorisé aux vélos	car. 3
		<u><i>Valeurs 2</i></u>	<u><i>Signification</i></u>
		NON	
		OUI	
CYCLO	CYCLO	tronçon autorisé aux cyclomoteurs	car. 3
		<u><i>Valeurs 2</i></u>	<u><i>Signification</i></u>
		NON	
		OUI	
VITEMAX	VITEMAX	limitation de vitesse: vitesse maximum autorisée en Km/H	num. 4
		<u><i>Valeurs 12</i></u>	<u><i>Signification</i></u>
		0	sans objet
		10	vitesse limitée à 10 km/h
		110	vitesse limitée à 110 km/h
		15	
		20	vitesse limitée à 20 km/h
		30	vitesse limitée à 30 km/h
		40	vitesse limitée à 40 km/h
		45	etc...

50

60

70

90

POIDS POIDS limitation de poids : poids maximum autorisé (en tonne) num. 8,38

Valeurs 10

Signification

0

sans objet

1,5

Poids limité à 1,5 tonne

10

Poids limité à 10 tonnes

15

Poids limité à 15 tonnes

16

2

Poids limité à 2 tonnes

2,5

Poids limité à 2,5 tonnes

3,5

etc...

5,5

7

HAUTEUR HAUTEUR limitation de hauteur : hauteur maximum autorisée (en mètre) num. 8,38

Valeurs 29

Signification

0

sans objet

1,79999995

1,8

hauteur limitée à 1m80

1,89999998

1,9

hauteur limitée à 1m90

2

hauteur limitée à 2m

2,09999999

2,29999995

2,3

etc....

2,4

2,4000001

2,5

2,5999999

2,6

2,8499999

2,85

2,95

2,95000005

3,4000001

3,5

3,7

3,70000005

3,79999995

3,8

4

4,0999999

4,1

4,19999981

4,2

LARGEUR	LARGEUR	limitation de largeur: largeur maximum autorisée (en mètre)	num. 8,38
---------	---------	--	-----------

Valeurs 13

Signification

0

sans objet

1,79999995

1,8

largeur limitée à 1m80

2,0999999

2,1

largeur limitée à 2m10

2,2

etc...

2,20000005

2,29999995

2,3

2,4

2,4000001

3,29999995

3,3

DESCR	DESCR	précisions décrivant la réglementation	car. 254
CONDITION	CONDITION	condition supplémentaire, ou autorisation spécifique	car. 254
SENS	SENS	limitation dans 1 sens uniquement ou dans les deux sens	num. 4

Valeurs 3

Signification

0

dans les deux sens

1

dans un seul sens

2

SYMBOLOGIE	SYMBOLOGIE	champ comprenant le type d'arrêté plus le sens : utile pour la représentation graphique	car. 50
LIMITATION	LIMITATION	La limitation est reportée dans ce champ (durée, vitesse, poids,...)	car. 10
CLASS	CLASS	Type de la règle	car. 20

Valeurs 2

Signification

Circulation

Stationnement

DESCRIPTIF	DESCRIPTIF	Libellé décrivant la règle de circulation ou stationnement	car. 68
CODRU	CODRU	Code de la rue concernée par l'arrêté (code interne, ne correspond pas forcément au code Fantoir)	car. 4
SHAPE.LEN	SHAPE.LEN		num. 0,0
TITRE	TITRE	Titre de l'arrêté	car. 200
LIBRU	LIBRU	Libellé de la voie	car. 44
LIBCO	LIBCO	Libellé de la commune	car. 40
LIEN_URL	LIEN_URL	Lien vers l'arrêté	car. 188
DT_SIGN	DT_SIGN	Date de signature de l'arrêté (date du conseil municipal)	Date
DT_MAT	DT_MAT	Date de matérialisation de l'arrêté sur le terrain	Date
DT_CARTE	DT_CARTE	Date de cartographie de l'arrêté	Date
AVERTISSEM	AVERTISSEM	Avertissement sur l'exhaustivité	car. 250
DT_ABRO	DT_ABRO	Date d'abrogation: non renseigné dans la table des arrêtés en vigueur renseigné dans la table des arrêtés abrogés	Date
ABROGE	ABROGE	Liste des arrêtés abrogés par le présent arrêté	car. 150

ABROGE_PAR	ABROGE_PAR	numéro de l'arrêté qui abroge le présent arrêté : non renseigné dans la table des arrêtés en vigueur renseigné dans la table des arrêtés abrogés	car. 150
SITUATION	SITUATION	Situation : Signé ou matérialisé	car. 1
	<u>Valeurs 2</u>	<u>Signification</u>	
	M	Matérialisé	
	S	Signé, non matérialisé	
ETENDUE	ETENDUE	Etendue de l'arrêté	car. 1
ETAT	ETAT	Etat de l'arrêté	car. 10
	<u>Valeurs 2</u>	<u>Signification</u>	
	CARTO	en vigueur, cartographié	
	EN COURS	en cours de saisie, ou de reprise	
NMFIC	NMFIC	Nom du document word ou jpeg ou l'on peut consulter le texte de l'arrêté (les fichiers sont stockés sur le réseau dans l'espace SIG	car. 125
SOURCE	SOURCE	Source	car. 1
IDRUE	IDRUE	Identifiant de la rue concernée par l'arrêté: composé du code commune (5 car) et du code rue (4 caractères)	car. 9
DEPCO	DEPCO	Code INSEE de la commune	car. 5